

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-733

présenté par

M. Haury, M. Nadot, M. Perea, Mme Josso, M. Buchou, M. Rudigoz, M. Besson-Moreau,
Mme Vanceunebrock, M. Sorre, Mme Robert, M. Mis, M. Martin, M. Vignal, M. Masségia,
Mme Sarles, Mme Mauborgne, Mme Boyer, M. Huppé, Mme Kerbarh, Mme Degois, Mme Thill et
Mme Dubré-Chirat

ARTICLE 39**ÉTAT B****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	5 000 000
Affaires maritimes	0	0
Paysages, eau et biodiversité	0	0
Expertise, information géographique et météorologie	5 000 000	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
TOTAUX	5 000 000	5 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise, au sein de la mission Écologie, à augmenter les crédits de l'expertise, information géographique et météorologie de 5 millions d'euros.

Cette augmentation de 5 millions d'euros serait affectée à Météo-France (action 13), qui lance en 2019 l'acquisition d'un nouveau supercalculateur, indispensable à son expertise, qui lui permettra de multiplier par 5 sa puissance de calcul. Cet équipement, dont le retour sur investissement pour l'ensemble de la collectivité, en termes de dommages aux biens et aux personnes évités notamment, est estimé à 12 euros pour 1 euro investi, conditionne le maintien du positionnement de cet opérateur stratégique au plan mondial ainsi que la qualité de la recherche, des prévisions et de la veille assurées.

Le ministère a certes doté Météo-France de 5 millions d'euros supplémentaires en 2019 pour réaliser cet investissement. Mais cette somme ne couvre pas le coût réel de l'opération en 2019, estimé à 10 millions d'euros. Il est par ailleurs demandé à l'opérateur de réduire ses crédits et ses effectifs dans des proportions très importantes, annoncées dès 2018.

L'opérateur serait en conséquence en déficit budgétaire à un niveau trop élevé en 2019. Il est donc proposé d'affecter 5 millions d'euros de crédits supplémentaires au programme 159. Votre rapporteur attire également l'attention sur la nécessité, pour Météo-France, de disposer d'une visibilité à moyen terme sur ses capacités d'investissement pour réaliser cette opération.

Le présent amendement diminue en conséquence les crédits de l'action 41 « ferroviaire » sur le budget du programme 203 des infrastructures et services de transports de 5 millions d'euros. Cette ligne budgétaire est dotée de 2,3 milliards d'euros.